



Cosmo Maciocia
Maire de l'arrondissement

Budget de fonctionnement 2009 et Programme triennal des immobilisations 2009-2010-2011 **Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles**

Voici les faits saillants du budget des dépenses et des revenus pour l'année 2009 et des immobilisations des années 2009 à 2011 de l'arrondissement.

L'orientation prioritaire du conseil d'arrondissement est de maintenir et d'accroître, la quantité et la qualité des services offerts à la population et aux places d'affaires que l'arrondissement dessert, tout en respectant le cadre budgétaire qui lui est alloué et en tenant compte des hausses de coûts anticipées pour cette année.

Le conseil d'arrondissement vise de plus, à améliorer la propreté du domaine public, l'émondage du couvert végétal, l'accessibilité et la sécurité des personnes et des biens dans les parcs et les installations de l'arrondissement.

En 2009, le budget de dépenses de l'arrondissement s'élève à 57 898 700 \$, celui des revenus non fiscaux s'élève à 2 152 500 \$ et l'effectif total à l'emploi de l'arrondissement est de 391,8 années-personnes.

L'administration municipale de la Ville de Montréal a accordé pour le budget de dépenses de 2009 à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, une dotation additionnelle de 1 070 300 \$ représentant les ajustements pour le fonds de développement, le fonds de mise à niveau (coûts de déneigement) et autres, dont près de 151 200 \$ pour la consolidation de ses deux bibliothèques.

L'arrondissement doit assumer à même son budget, les indexations de dépenses prévues telles que le carburant, l'électricité, les frais d'entretien et les frais de location.

Également, il doit tenir compte des majorations de coûts des contrats de déneigement, de déblaiement, du transport de la neige, de collecte des déchets et de collecte sélective. Face à ces augmentations de coûts, l'arrondissement doit réduire ses effectifs en 2009.

Programme triennal des immobilisations (PTI) des années 2009 à 2011

Le montant total du PTI 2009 à 2011 s'élève à 28 631 000 \$ dont 15 563 000 \$ sont prévus en 2009.

Dans le but de promouvoir et de poursuivre le développement soutenu de l'arrondissement, une part importante du budget de 2009, soit près de 44 %, est consacrée aux infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, à la réfection routière et au réaménagement de rues.

La revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, la construction d'infrastructures sur la rue Eugénie-Tessier, de même que dans les rues du Golf, et la réfection des rues en macadam sont des exemples de projets d'immobilisations qui débiteront, ou se poursuivront, en 2009.

L'arrondissement favorisera également la promotion du sport par le biais d'installations appropriées et sécuritaires dans les parcs en y investissant environ 17 % du budget en immobilisations de 2009.

Ces montants serviront à réaliser des projets tels que l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique à l'école secondaire de Pointe-aux-Trembles, l'aménagement des parcs Prince-Albert et Clémentine-de-la-Rousselière, ou encore la réfection des aires de jeux au parc Auguste-Picard / Élie-Beaugard. De même, la construction d'un chalet et la réfection de la piscine du parc Sainte-Maria-Goretti amélioreront l'offre de service aux résidents.

Également, la consolidation des infrastructures immobilières desservant la communauté est prioritaire pour le conseil d'arrondissement. Il y consacrera près de 13 % du budget en immobilisations en 2009.

Ainsi le centre aquatique de Rivière-des-Prairies, le centre Roussin, la maison du Bon temps, la maison Beaudry et l'aréna René-Masson feront l'objet de travaux de réfection et de mise aux normes. De plus, l'arrondissement continuera à investir en 2009 afin de rendre universellement accessibles ses installations.